

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[170_Correspondances féminines : 1831-1873](#)[Item](#)[Paris, le 24 juin 1839, Mélanie Waldor à François Guizot](#)

Paris, le 24 juin 1839, Mélanie Waldor à François Guizot

Auteurs : Waldor, Mélanie (1796-1871)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Femme \(de lettres\)](#), [Femme \(finance\)](#), [Femme \(santé\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#), [Publication](#), [Réseau académique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1839-06-24

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote4, AN : 163 MI 42 AP 170 Papiers Guizot Bobine Opérateur 27

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Waldor, Mélanie (1796-1871), Paris, le 24 juin 1839, Mélanie Waldor à François Guizot, 1839-06-24

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6923>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/07/2024 Dernière modification le 16/08/2024

Monseigneur

Permettez-moi quand tout semble se réunir pour se débiter de
trouver vers vous une pensée, non plus seulement pour me
Ouvrir du bien que vous m'avez fait, mais aussi pour vous
prier d'achever ce que vous devez avoir commencé pour moi.

La petite pension que je vous dois est l'unique
répandre qui me reste dans ce moment, je n'ai été augmenté
en de 200 fr. La crise qui a lieu dans la librairie m'a
heureusement frappé. J'ai passé mon hiver à soigner ma
fille malade de la poitrine et mon père dans la vie a
été en danger pendant deux mois. Au milieu de ces
douloureuses inquiétudes, je travaillais, je passais mes nuits,
il fallait vivre et faire vivre autant de moi.

J'étais heureux quand à un immense sacrifice
l'achèvement, ma fille se rétablissait à la campagne et je
devais de touchant 1200 fr. d'un ouvrage — les 1200 fr.
étaient une fortune. Je pourrais payer en partie la
dépense faite pour mon enfant — ce verser jusqu'à un
nouveau travail. La qualité de mon éditeur au moment
où je venais d'acquiescer les 3 premiers billets de paye
qu'il m'avait faits, me jeta dans une position difficile
à expliquer, cette position d'une manière je vois trop
que je ne puis en sortir et on ne me vient en aide.

Je l'ai vu vous écrivant à une de ces inspirations
de ceux qui ne comptent pas, car je les vois envoyer
d'en haut — Vous souvenez-vous de Duchatet — par

grand voyage, le, dignes, lui jurements de main. M. de
Gaspard avec la bonté d'aller à M. Cassi, M.
Roguet. Sa bonté sans a été connue toujours
grand fait de grand et de cœur, Mais sans être
tout grand fait recommandation je n'aurai rien,
quelque chose me de dit.

Mes billets à rembourser l'ambulance à la
fin du mois et dans la semaine de juillet
M. Gillemain vient de faire ce qu'il a pu, tout
est épuisé, à des extrêmes, il n'a pu me donner
que 200 fr. et quand je pense à l'état de fonds je
ne puis qu'être fort reconnaissant, Mais que
ferai-je avec 200 fr. — Il reste quelques fonds
à l'intérieur, à peu près huit mille fr. Je n'ai
donc d'espérer qu'en M. Duchatel, lui seul peut
me sauver. Est-ce impossible de m'accorder à
personne une augmentation d'indemnité annuelle,
ou peut-on me donner un secours provisoire?
M. de Gaspard aurait désiré me donner la
pension de M. Gilotau, il a été obligé de la
laisser à sa veuve, et c'était justice. — Mais
ne puis-je espérer qu'achevant votre ouvrage
je devrai à vous seul le moyen d'échapper à une
gêne qui use ma santé et mon courage
ne puis-je obtenir que l'on me fasse à l'intérieur
400 fr. de pension aux premiers fonds vacants.
Je serais sauvé si j'avais ainsi 200 fr. par an.

Pardonnez-moi de vous parler ainsi longuement de moi,
Pardonnez-moi de beaucoup écrire en vous, la pen de bien être
de ma vie je vous le dois... là est mon cœur... Et puis
Ma fille, mon unique joie, mon seul amour dans cette
triste vie où l'on se hâte à tous, et se voit au bonheur
Ma fille qui souffre encore de sa position, de puis que je
l'ai reléguée de cette maison où j'ai pu pour la laisser faire
d'argent, ma fille qui l'on m'ordonne de conduire à la
campagne et aux bains de mer... ah! je ne puis vous
dire tout ce que je souffre en me voyant sans appui
obligé de me résigner à toutes les douleurs du cœur et de la tête
cette vie est si affreuse que pour sauver la santé
de mon enfant ce faut faire face à des engagements
qui entraînent son avenir, j'accepterais la moindre
comme comme un bienfait.

Je vous prie d'accepter, avec l'assurance
de ma profonde reconnaissance celle de ma considération
la plus haute et la plus sincère.

Ch. de la Roche

26 Juin 1839

Ch. de la Roche